



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LE HAVRE
19 AV GENERAL LECLERC
76085 LE HAVRE CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 17 07 036 252 383

Référence de l'avis : 22 76 0123941 97

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

44 RUE WASHINGTON

76600 LE HAVRE

Numéro FIP : 760 60 45 2357328789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 06/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 76209

Somme qu'il vous reste à payer

177,00 €

Cette somme sera prélevée le 26 septembre 2022.

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

 Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)
SIP LE HAVRE
SAID LE HAVRE
19 AVE GENERAL LECLERC
76085 LE HAVRE CEDEX

Compte qui sera débité : FR76 1627 5204 000X XXXX XXX6 909
Identifiant de la banque : CEPAFRPP627
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021G07J3F252418PAS1A22

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2022.

Revenu fiscal de référence :

10 069

Nombre de parts :

2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Déclarant 1 - Nom de naissance : LEROUX



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
		C	T	
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				2,00

IMPOT SUR LE REVENU**Détail des revenus**

	Déclar. 1	Enfant(1)	Total
Pensions, retraites, rentes.....		12268	
Abattement spécial de 10%.....		- 1227	
Salaires, pensions, rentes nets.....		11041	
BNC professionnels déclarés.....	- 4848		
BNC pro. hors quotient imposables.....	- 4848		
BNC pro. imposables du foyer, hors quotient.....			- 4848

Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....		926	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷			0
Revenus fonciers nets ⁹			4241

Revenu brut global.....			10434
CSG déductible.....			- 365

CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰

	Montant déclaré	Montant retenu	
Versements épargne retraite déclarant 1.....	1140	1140	
Total des charges déduites ¹¹.....			- 1140

Revenu imposable.....

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			0
--	--	--	---

REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵

	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Dons : personnes en difficulté.....	55	55	0
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1	0
Montant de la réduction d'impôt.....			0
Total des réductions d'impôt ²⁰.....			- 0

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....			0
---	--	--	---

PRELEVEMENTS SOCIAUX

	CSG - CRDS	PREL SOL
Revenus fonciers nets ⁴⁵	4241	4241
BASE IMPOSABLE.....	4241	4241
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Montant de l'imposition.....	411	318	
Total des prélèvements sociaux nets.....			729
Pour information : Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2022.....			288

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :**IMPOT SUR LE REVENU**

Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :		0
---	--	---

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³ :	CSG-CRDS	PSOL
Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :	- 311	- 241
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....	100	77

Solde des prélèvements sociaux 2021 ⁵³:	177
---	-----

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu, mais vous êtes redevable des autres cotisations d'impôt ou des prélèvements sociaux, ou de régularisations liées au prélèvement à la source.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵	10069
--	-------

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹	926
--	-----

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....	Déclar. 1 13877
Cotisations prises en compte pour 2021.....	1140
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	2928
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 2974
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 14068

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://www.impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ou en appelant le 0809 401 401